

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6553 rév. 8**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

QUALICONSULT EXPLOITATION

N° SIREN : 442848925

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

ENVIRONNEMENT / AMIANTE - QUALITE DE L'AIR - QUALITE DE L'EAU*ENVIRONMENT / ASBESTOS - AIR QUALITY - WATER QUALITY***LIEUX DE TRAVAIL / AIR***WORKPLACES / AIR*réalisées par / *performed by :***COVAIR - QUALICONSULT EXPLOITATION****5-7 AV DU GEN DE GAULLE****60300 SENLIS**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **09/09/2022**Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2025**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

Stéphane BOIVIN

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6553 Rév 7.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6553 [Rév 7](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr
--



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-6553 rév. 8

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

COVAIR - QUALICONSULT EXPLOITATION
5-7 AV DU GEN DE GAULLE
60300 SENLIS

Dans ses unités :

- **Agence de Lezennes**
- **Agence de Vélizy**
- **Agence QCE de Senlis**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique : Agence QCE de Senlis

L'accréditation porte sur :

- **Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)**

#LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage - prélèvement			
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>			
Objet	Caractéristique	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Air des lieux de travail	Elaboration de la stratégie de prélèvement en vue d'établir le diagnostic de respect ou de dépassement des valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP 8 heures ou court terme)	Réalisation d'une visite préalable (identification des agents chimiques présents et description des postes de travail concernés) Constitution des groupes d'exposition homogène (GEH) Détermination du nombre de travailleurs à instrumenter Sélection des méthodes de mesure à mettre en œuvre	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles
	Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement de la valeur limite d'exposition professionnelle (8h ou court terme)	Exploitation des concentrations mesurées Etablissement du diagnostic de respect ou de dépassement des VLEP 8 heures et court terme	Arrêté du 15 décembre 2009 relatif aux contrôles techniques des valeurs limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail et aux conditions d'accréditation des organismes chargés des contrôles

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

#LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage - Prélèvement					
<i>Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)</i>					
Objet	Caractéristique mesurée			Principe de la méthode	Référence de la méthode
	Famille Chimique	Agent Chimique	N° CAS		
Air des lieux de travail	Alcanes	1,2-Epoxypropane	75-56-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne P12 **
	Alcènes	1,3-Butadiène	106-99-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne P12 **
	Aldéhydes	Formaldéhyde	50-00-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice ou cartouche imprégné de 2,4-DNPH)	NF X 43-264 Méthode interne P12 **
		Acétaldéhyde	75-07-0		Méthode interne P12 **
		Acroléine	107-02-8		Méthode interne P12 **
	Alcools	Phénol	108-95-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
Cétones	Butanone	78-93-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire carboné)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **	

#LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage - Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

Objet	Caractéristique mesurée			Principe de la méthode	Référence de la méthode
	Famille Chimique	Agent Chimique	N° CAS		
Air des lieux de travail	Cétones	Cyclohexanone	108-94-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire carboné)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Cétones	5-Methyl-3-heptanone	541-85-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire carboné)	NF X 43-267 ISO 16200-1 Méthode interne P12 **
	Cétones	Méthylisoamylcétone	110-12-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire carboné)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Diphénol	Résorcinol	108-46-3	Prélèvement par pompage sur support adsorbant (gel de silice)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Furanes	Tétrahydrofurane	109-99-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Hydrocarbures aliphatiques halogénés	Chlorure de vinyle monomère	75-01-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 ISO 8762 (1988) abrogée*
		Dichlorométhane	75-09-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire carboné)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
		Bromométhane	74-83-9	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne P12 **
		1,2-Dichloroéthane	107-06-2		Méthode interne P12 **
		1,1-Dichloroéthylène	75-35-4		Méthode interne P12 **
		Bromoéthylène	593-60-2		Méthode interne P12 **
	Hydrocarbures aliphatiques monocycliques halogénés	1,2 – Dichlorobenzène	95-50-1	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (résine polyaromatique XAD-2)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
		1,4 Dichlorobenzène	106-46-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (résine Amberlite XAD2)	NF X43-267 Méthode interne P12 **
	Hydrocarbures aromatiques monocycliques	Benzène	71-43-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Isocyanates	2, 4 toluène de diisocyanate	584-84-9	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée de 1,2-MPP	X 43-263 (octobre 1991 - norme abrogée)* MétroPol M-246
	Isocyanates	2, 6 toluène de diisocyanate	91-08-7	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée de 1,2-MPP	X 43-263 (octobre 1991 - norme abrogée)* MétroPol M-250

#LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage - Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

Objet	Caractéristique mesurée			Principe de la méthode	Référence de la méthode
	Famille Chimique	Agent Chimique	N° CAS		
Air des lieux de travail	Isocyanates	1,6 diisocyanate d'hexaméthylène	822-06-0	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée de 1,2-MPP	X 43-263 (octobre 1991 - norme abrogée)* MétroPol M-233
	Isocyanates	Méthylène de diphenyl diisocyanate	101-68-8	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée de 1,2-MPP	X 43-263 (octobre 1991 - norme abrogée)* Méthode interne P13 **
	Nitriles	Acétonitrile	75-05-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	Méthode interne P12 **
	Acide carboxyliques aliphatiques	Acide propionique	79-09-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Florisol)	Méthode interne P12 **
	Anions minéraux	Fluorures inorganiques	/	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante PTFE de la fraction particulaire et sur membranes filtrantes imprégnées de Na ₂ CO ₃	Méthode interne P13 **
	Amides	N,N-diméthylacétamide	127-19-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (résine polyaromatique XAD 7)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
		N-N, diméthylformamide	68-12-2	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (résine polyaromatique XAD-7)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
		N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (Amberlite XAD7)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Amines	Morpholine	110-91-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (alumine)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
		o-toluidine	95-53-4	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (gel de silice)	Méthode interne P12 **
	Amines aliphatiques	Diméthylamine	124-40-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (alumine)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Amines aliphatiques	Diéthylamine	109-89-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (alumine)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
		Ethylamine	75-04-7	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (alumine)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **

#LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage - Prélèvement

Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)

Objet	Caractéristique mesurée			Principe de la méthode	Référence de la méthode
	Famille Chimique	Agent Chimique	N° CAS		
Air des lieux de travail	Amines aliphatiques	Triéthylamine	121-44-8	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (anasorb imprégné d'H ₂ SO ₄)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Autres composés organiques	Phosgène	75-44-5	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (résine XAD-2 imprégnée de dibutylamine)	Méthode interne P12 **
	Composés azotés	Dioxyde d'azote	10102-44-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (à préciser)	Méthode interne P12 **
	Autres composés inorganiques	Hydrogène phosphoré	7803-51-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante imprégnée de Na ₂ CO ₃ et sur deux filtres imprégnés de nitrate d'argent	MétoPol M-134 Méthode interne P13 **
	Composés soufrés	Sulfure de carbone	75-15-0	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (tamis moléculaire carboné)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Ethers de glycol	2-(2-méthoxy-éthoxy) éthanol	111-77-3	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption (charbon actif)	NF X 43-267 Méthode interne P12 **
	Autres composés	ε-Caprolactame (poudre et vapeur)	105-60-2	Prélèvement par pompage sur membrane filtrante en fibre de verre et sur résine polyaromatique XAD-7	Méthode interne P12 **
	Aérosols	Poussières non spécifiques (alvéolaires)	/	Prélèvement par pompage sur mousse Méthode de la fraction alvéolaire par coupelle rotative	NF X 43-262
	Silice cristalline	Cristobalite Quartz Tridymite	14464-46-1 14808-60-7 15468-32-3	Prélèvement par pompage sur mousse Méthode de la fraction alvéolaire par coupelle rotative	NF X 43-295 NF X 43-262

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

***Portée FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

****Portée FIXE** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Portée générale :

#LIEUX DE TRAVAIL / AIR / Echantillonnage - Prélèvement Contrôles des expositions professionnelles aux agents chimiques dans l'air des lieux de travail (LAB REF 27)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée	Principe de la méthode
1	Air des lieux de travail	Gaz et vapeurs	Prélèvement par pompage sur tube adsorbant ou tube adsorbant imprégné
2	Air des lieux de travail	Aérosols	Prélèvement par pompage sur filtre ou filtre imprégné

Portée flexible FLEX2 : le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

La liste exhaustive des prélèvements proposés sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

• **Qualité de l'air - Emissions de sources fixes (LAB REF 22)**

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage - Prélèvement Qualité de l'air - Emissions de sources fixes (LAB REF 22)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Emissions de sources fixes	/	Identification de l'objectif de mesurage Elaboration du plan de mesurage Sélection de la stratégie d'échantillonnage Emission du rapport de mesurage	NF EN 15259	/
Emissions de sources fixes	Concentration volumique en oxygène (O ₂)	Prélèvement et conditionnement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Dosage par méthode paramagnétique	NF EN 14789	Site client
Emissions de sources fixes	Vitesse et débit-volume	Exploration du champ des vitesses au moyen d'un tube de pitot	ISO 10780 NF EN ISO 16911-1 FD X43-140	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en vapeur d'eau	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Piégeage de la vapeur d'eau par condensation et adsorption Détermination de la masse de vapeur d'eau piégée par pesage	NF EN 14790	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en Composés Organiques Volatils (COV)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Dosage par détecteur à ionisation de flamme (FID)	NF EN 12619 XP X43-554	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration massique en monoxyde de carbone (CO)	Prélèvement et conditionnement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Dosage par spectrométrie infrarouge non dispersive (NDIR)	NF EN 15058	Site client

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage - Prélèvement

Qualité de l'air - Emissions de sources fixes (LAB REF 22)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Emissions de sources fixes	Concentration massique en Oxydes d'azote (NOx)	Prélèvement et conditionnement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Dosage par chimiluminescence	NF EN 14792	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration massique de poussières	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Collecte des poussières sur filtre plan pré-pesé	NF X 44-052 NF EN 13284-1	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en mercure total (Hg)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Collecte des particules sur filtre et passage du flux gazeux à travers une solution d'absorption	NF EN 13211	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en acide chlorhydrique (HCl)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Passage du flux gazeux à travers une solution d'absorption	NF EN 1911	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en acide fluorhydrique (HF)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Collecte des particules sur filtre et passage du flux gazeux à travers une solution d'absorption	NF X 43-304	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en dioxyde de soufre (SO ₂)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Passage du flux gazeux à travers une solution d'absorption	NF EN 14791	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en ammoniac (NH ₃)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Passage du flux gazeux à travers une solution d'absorption	NF X 43-303 NF EN ISO 21877	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en métaux lourds et autres éléments spécifiques : As, Cd, Cr, Co, Cu, Mn, Ni, Pb, Sb, Ti, V	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Collecte des particules sur filtre et passage du flux gazeux à travers une solution d'absorption	NF EN 14385	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en dioxines et furanes PCDD/PCDF	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Collecte des particules sur filtre et collecte de la phase gazeuse sur adsorbant solide et dans un flacon à condensat	NF EN 1948-1	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en hydrocarbures polycycliques aromatiques (HAP)	Prélèvement d'un échantillon représentatif de l'effluent gazeux Collecte des particules sur filtre et collecte de la phase gazeuse sur adsorbant solide et dans un flacon à condensat	NF X 43-329	Site client

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage - Prélèvement

Qualité de l'air - Emissions de sources fixes (LAB REF 22)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Emissions de sources fixes	Concentration volumique en oxygène (O ₂) Domaine de validation : De 1 à 20 % d'O ₂ Domaine d'application de la méthode alternative : Installation de combustion à combustible gazeux ou liquide	Analyseur portatif par capteurs électrochimiques	Méthode interne P35	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en oxydes d'azote (NO _x) Domaine de validation : De 1 à 520 mg/Nm ³ Domaine d'application de la méthode alternative : Installation de combustion à combustible gazeux ou liquide	Analyseur portatif par capteurs électrochimiques	Méthode interne P35	Site client
Emissions de sources fixes	Concentration en monoxyde de carbone (CO) Domaine de validation : De 1 à 200 mg/Nm ³ Domaine d'application de la méthode alternative : Installation de combustion à combustible gazeux ou liquide	Analyseur portatif par capteurs électrochimiques	Méthode interne P35	Site client

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

• **Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)**

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR / Echantillonnage - Prélèvement			
<i>Mesures de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public (LAB REF 30)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Air intérieur : - dans les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans - dans les accueils de loisirs - dans les établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier et du second-degré, publics ou privés	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage en vue d'évaluer la conformité ou la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements et des périodes de mesures Détermination du nombre de mesures Calcul des concentrations mesurées / détermination de l'indice de confinement Evaluation de la conformité ou de la non-conformité des résultats obtenus à des valeurs de référence	Décret n° 2012-14 du 5 janvier 2012 relatif à l'évaluation des moyens d'aération et à la mesure des polluants effectués au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public modifié par le décret n° 2015-1926 du 30 décembre 2015 Guide d'application pour la surveillance du formaldéhyde et du benzène dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs : Stratégie d'échantillonnage et positionnement des résultats (LCSQA) Guide d'application pour la surveillance du confinement de l'air dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs (CSTB)
Air intérieur	Benzène	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption (<i>nature du tube : carbograph 4</i>)	NF EN ISO 16017-2 (octobre 2003)
Air intérieur	Formaldéhyde	Prélèvement par diffusion sur tube à adsorption (<i>nature du tube : florisil imprégné de 2,4-DNPH</i>)	NF ISO 16000-4 (février 2012)
Air intérieur	Dioxyde de carbone	Mesure par spectrométrie d'absorption infrarouge non dispersif (NDIR)	Guide d'application pour la surveillance du confinement de l'air dans les établissements d'enseignement, d'accueil de la petite enfance et d'accueil de loisirs (CSTB)

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

• **Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (LAB GTA 29)**

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (LAB GTA 29)</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement <i>Essais physico-chimiques des eaux sur site– LAB GTA 29</i>			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Température (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	Méthode interne* : P30-0

***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

Unité technique : Agence de Lezennes

L'accréditation porte sur :

- **Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)**

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée totale de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	NF EN ISO 16000-7 GA X 46-033
Air intérieur	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

- **Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)**

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 GA X46-033 NF X 43-269 (2017) *
Air des lieux de travail	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269 (2017) *

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation.

• **Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)**

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement			
<i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i>			
Détermination de la concentration en fibres dans l'air ambiant (environnement extérieur)			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant • <i>Enveloppe du bâtiment, voirie et réseaux divers</i>	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage (en relation avec la nature des sources) Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la période et de la durée de prélèvement Détermination du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 GA X46-033
Air ambiant • <i>Enveloppe du bâtiment, voirie et réseaux divers</i>	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Unité technique : Agence de Vélizy

L'accréditation porte sur :

- **Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)**

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Mesures d'empoussièrement en fibres d'amiante dans les immeubles bâtis (LAB REF 26)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air intérieur	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la durée totale de prélèvement et du nombre de prélèvements Sélection de la méthode de simulation à mettre en œuvre	NF EN ISO 16000-7 GA X 46-033
Air intérieur	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

- **Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)**

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage – Prélèvement			
<i>Mesurages des niveaux d'empoussièrement de fibres d'amiante au poste de travail (LAB REF 28)</i>			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air des lieux de travail	Etablissement de la stratégie d'échantillonnage pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage Choix des emplacements de prélèvement en fonction du type d'activité Détermination de la durée de prélèvement et du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 GA X46-033 NF X 43-269 (2017) *
Air des lieux de travail	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement individuel ou statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-269 (2017) *

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

* **Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes dans la portée d'accréditation.

- **Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)**

# ENVIRONNEMENT / AMIANTE / Echantillonnage - Prélèvement			
<i>Essais concernant la recherche d'amiante dans l'air (HP ENV)</i>			
Détermination de la concentration en fibres dans l'air ambiant (environnement extérieur)			
OBJET	CARACTERISTIQUE	PRINCIPE DE LA METHODE	REFERENCE DE LA METHODE
Air ambiant (Enveloppe du bâtiment, voirie et réseaux divers)	Etablissement de la stratégie de prélèvement pour la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Définition de l'objectif de mesurage (en relation avec la nature des sources) Choix des emplacements de prélèvement Détermination de la période et de la durée de prélèvement Détermination du nombre de prélèvements	NF EN ISO 16000-7 GA X46-033
Air ambiant (Enveloppe du bâtiment, voirie et réseaux divers)	Prélèvement en vue de la détermination de la concentration en fibres d'amiante	Prélèvement statique par pompage sur membrane filtrante	NF X 43-050

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **09/09/2022** Date de fin de validité : **31/12/2025**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Stéphane BAILLY

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6553 Rév. 7.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr